

Responsabilité de chacun dans la délégation des soins infirmiers

Contexte

Dans les établissements médico sociaux, des soins infirmiers sont parfois délégués à la limite, voire au delà du cadre légal et réglementaire. Les raisons en sont multiples et la principale reste l'impossibilité réelle à assurer en permanence la présence d'un médecin ou d'une infirmière dans la structure. Les professionnels méconnaissent souvent les limites et conditions précises de leur intervention et font souvent part de leurs craintes quant à l'engagement éventuel de leur responsabilité en cas de soucis. Il convient donc que chacun connaisse mieux les limites des compétences des différents acteurs et identifie les organisations et conditions permettant un exercice plus sécurisé des soins.

Objectifs

- Comprendre les évolutions impactant les pratiques des professionnels et les enjeux de la prévention de la responsabilité de chacun -Identifier le cadre juridique de l'exercice professionnel selon son métier et les limites de son champ de compétences
- Comprendre les conditions et modalités d'engagement des différents types de responsabilités encourues pour les soins dispensés
- Connaître les actes de soins pour lesquels les différents intervenants peuvent collaborer avec l'IDE et ceux non « déléguables »
- Selon son rôle, s'inscrire dans une organisation des soins respectueuse du cadre légal et agir de façon adaptée en situation d'urgence ou exceptionnelle

Renseignements complémentaires

Fin de validité : 2019

Programme

- Un environnement évolutif impactant les pratiques soignantes
- Les enjeux de la collaboration et du respect des champs de compétences
- Règles d'exercice des professions paramédicales
- Rôles et champs de compétences des différents intervenants
- L'absence de délégation de compétences entre IDE et autres auxiliaires
- Les extensions prévues par les textes

- La notion d'équipe de soin et son incidence sur le partage du secret entre professionnels
- Concepts et distinctions des différents types de responsabilités juridiques encourues
- Conditions et sources de la responsabilité
- Quels actes de soins considérer comme des actes de la vie courante?
- Focus sur la collaboration autour des médicaments
- La nécessaire collaboration entre professionnels pour une prise en charge globale et continue des patients/résidents
- Les rôles respectifs de chacun
- Les principes guidant l'action face aux situations d'urgence
- L'identification des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Conduite à tenir selon son métier et sa formation
- Le dossier de liaison d'urgence

Public

AMP, AS, ASH FF, AVS, IDE

Exercice

2019

Nature

AFC

Organisé par

ANTIDOTE EXPERTISE

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences